

2 LISTES DE PRIX – Vous avez 2 options – À vous de choisir !

- Applicable aux renouvellements payés au plus tard le 14 avril 2023 pour la saison estivale 2023.
- **Option 1 – Colonne Prix Vert** (déjà escompté)
 - Vous souhaitez avoir au minimum les 4 services de fertilisation ?
 - Optez pour le **Programme Vert** et obtenez 5 services, au prix de 3 fertilisations !
 - Le prix des services supplémentaires est déjà escompté dans cette colonne.
 - Additionnez les prix de vos choix et multipliez par 0.14975 pour y ajouter les taxes.
- **Option 2 – Colonne Prix Rég.**
 - Le programme vert ne vous intéresse pas ! Faites votre choix à la carte.
 - Additionnez la somme des services retenus et obtenez :
 - ✓ 7% pour toute commande d'une valeur avant taxes de 150\$ à 300\$
 - ✓ 12% pour toute commande d'une valeur avant taxes de 301\$ à 450\$
 - ✓ 15% pour toute commande d'une valeur avant taxes de 451\$ et plus

MODE DE PAIEMENT

- Payable d'avance et au plus tard le 14 avril 2023, afin de bénéficier de cette offre printanière
 - Par carte de crédit via notre service en ligne
 - Par carte de crédit par téléphone via un(e) de nos préposés(es)
 - Par chèque, via un envoi postal au 770 rue Gaudette, St-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 1L7
 - En vous présentant à nos bureaux. Veuillez prendre la 2^e entrée pour arriver à nos nouveaux bureaux
- Payable après chaque traitement, mais au prix régulier (Prix Rég) seulement, et sans escompte.
 - Cette option s'applique seulement si vous avez réservé plus de deux (2) services.
 - Si vous acceptez ces conditions, vous pourrez effectuer vos paiements :
 - Par carte de crédit par téléphone via un de nos préposés
 - Par chèque, soit via un envoi postal ou en vous présentant à nos bureaux

OPTION – NOUVEAU – vous avec le choix !

- Suite à plusieurs demandes, vous avez l'option d'activer le service de renouvellement automatique.
- Vous pourrez nous aviser verbalement ou via notre formulaire de renouvellement en ligne.

APPEL DE SERVICE

- Nos déplacements liés aux appels de service ainsi qu'aux demandes de soumission sont sans frais.
- Si vous croyez qu'un traitement n'a pas l'effet escompté, il sera impératif de nous en aviser au plus tard dans les 7 jours ouvrables suivant notre application (visite).
- Il n'y a pas de nombre limite d'appels. Cependant, des frais pourraient s'appliquer s'il devait y avoir exagération de la part d'un client.
 - Coût potentiellement applicable : 35.00\$ + taxes par déplacement inutile

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

- Nos factures et avis d'exécution sont tous transmis par courriel.
- Si vous souhaitez recevoir votre facture en mode papier, vous pouvez en faire la demande après chaque traitement.

ANNULATION / REMBOURSEMENT à la demande du client

- Des frais d'annulation sont application au coût de 25\$ + taxes (TPS & TVQ).
- Les remboursements se font via l'envoi d'un chèque.
- Si vous aviez au préalable payé par carte de crédit, le remboursement pourrait se faire via carte de crédit. Cependant des frais supplémentaires de 3% sont applicables.

RÈGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE & MUNICIPALE

- Certaines villes imposent leur virage vert. Nous sommes assujettis à leurs règlementations.
- Pour les autres villes, nous appliquons les normes du ministère de l'Environnement ainsi que les produits autorisés par ceux-ci.